

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS

2024-2025

DOCUMENT À CONSERVER

PREMIER CYCLE ET ÉLÈVES DE CE NIVEAU DANS LES GROUPES ADAPTÉS

En raison des répercussions de la pandémie plusieurs changements sont apportés à l'égard de l'évaluation des apprentissages par le Régime pédagogique, l'évaluation des apprentissages doit se faire en lien avec les savoirs essentiels.

PREMIÈRE COMMUNICATION

Au plus tard le 18 octobre 2024, vous recevrez une première communication écrite portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant. Elle sera complétée par le titulaire. Les spécialistes ne complètent pas cette première communication, n'ayant pas assez d'observations à jour pour le faire.

BULLETINS

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

1er bulletin : vous sera remis au plus tard le **20 novembre 2024**

2e bulletin : vous sera remis au plus tard le **14 mars 2025**

3^{ème} bulletin : vous sera remis au plus tard le **1^{er} juillet 2025**

Les résultats se baseront sur des preuves d'apprentissages pertinentes et variées (observations, conversations ou productions d'élèves), choisies en fonction des particularités des disciplines. Elles seront analysées au regard des critères d'évaluation précisés dans les cadres d'évaluation. En cette année particulière, des vérifications pour s'assurer de la validité des preuves d'apprentissage recueillies à distance pourraient être effectuées. En tout temps, les résultats s'appuieront sur le jugement professionnel des enseignants.

En plus des bulletins, l'école utilise également différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant en fonction de ses besoins : le dossier d'apprentissage, les

rencontres de parents, l'agenda, les commentaires sur les travaux, les appels téléphoniques, les auto-évaluations, etc.

Les dates et modalités des rencontres de parents vous seront précisées dans les prochaines semaines.

Première étape :

- Du 29 août au 14 novembre 2024
- Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 20 novembre 2024

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Deuxième étape :

- Du 18 novembre 2024 au 27 février 2025
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 14 mars 2025.

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Troisième étape :

- Du 10 mars au 20 juin 2025
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le portail Mozaïk au plus tard le 1^{er} juillet 2025.

Saut de page

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT			
Lire (50 %)	Évalué	Non évalué	Évalué
	- Réalisation de tâches à la suite de lecture en français et dans les autres disciplines. - Compréhensions de lecture - Entretiens de lecture (au besoin) - Traces d'observation de lecture - Club de lecture		
Écrire (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	Note : À la première année du cycle, les élèves font des tentatives d'écriture, reproduisent des messages. Il n'y aura pas d'évaluation de cette compétence au premier bulletin. - Rédaction de phrases ou de textes variés pour répondre à des besoins de communication en français et dans les autres disciplines. - Dictées sous différentes formes		
Communiquer oralement (20 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	- Échanges formels ou informels. - Grilles d'observation. - Causerie/discussions. - Exposés oraux		

Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
ANGLAIS, LANGUE SECONDE			
Comprendre des textes entendus (60 %)	Évalué	Non Évalué	Évalué
	- Manipulation d'images de mots. - Interpréter des chansons en faisant les gestes appropriés. - Grilles d'observation et d'évaluation.		
Communiquer oralement en anglais (40 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	- Chanter des chansons. - Utilisation du vocabulaire appris. - Grilles d'observation et d'évaluation.		

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
MATHÉMATIQUE			
Résoudre une situation problème (20 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	• Traces de situations problèmes mathématiques. • Grilles d'observations. • Traces/observations des manipulations mathématiques.		
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	• Exercices de vérification. • Questionnaires sur les notions apprises. • Grilles d'observation. • Traces/observations des manipulations mathématiques. • Situations d'application et/ou de validation		

ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	
Évalué	
Résultat global à chaque bulletin	
▪ Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques ▪ Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques ▪ Adopter un mode de vie sain et actif	• Situation de jeu. • Carnet d'alimentation. • Fiche de l'enseignant (observations).

Disciplines Compétences (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Au plus tard le 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication Au plus tard le 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication Au plus tard le 1 juillet 2025
CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE			
Examiner une réalité culturelle	Non évalué	Évalué	Évalué
	• Grilles d'observation et/ou • Discussions et/ou • Projet de recherche et/ou • Réalisations illustrant la réflexion		

Discipline (Valeur accordée en %)	1 ^{er} bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication 18 novembre 2024	2 ^e bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication 14 mars 2025	3 ^e bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication 1 ^{er} juillet 2025
ARTS PLASTIQUES			
Évalué			
Résultat global à chaque bulletin			
▪ Réaliser des créations plastiques personnelles ▪ Réaliser des créations plastiques médiatiques (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	• Productions diversifiées utilisant différentes techniques et médium. • Grilles d'observations.		
Apprécier des oeuvres d'arts, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	• Discussions. • Traces d'appréciation. • Grilles d'observations.		

MUSIQUE			
Évalué			
Résultat global à chaque bulletin			
▪ Inventer des œuvres vocales ou instrumentales ▪ Interpréter des œuvres musicales (70 %)	Évalué	Non-évalué	Évalué
	• Interprétation musicale • Grilles d'appréciation		
▪ Apprécier des œuvres musicales, ses interprétations et celles de ses camarades (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	• Grilles d'appréciation • Appréciation musicale		

Compétences transversales

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Organiser son travail			X
Travailler en équipe	X		
Savoir communiquer			
Exercer son jugement critique			

Pour les élèves en modification : L'élève est évalué par rapport à des attentes modifiées en rapport avec les exigences du PFEQ, un signe distinctif (code de cours) et une mention (commentaire) au bulletin permettent de le signifier. De plus, l'élève sera évalué en fonction des échelles du cheminement de l'élève 60% si l'élève répond minimalement aux exigences fixées pour lui et a besoin d'un soutien CONSTANT de l'enseignant, 70% si l'élève répond aux exigences fixées pour lui et a besoin d'un soutien RÉGULIER de l'enseignant et 80% si l'élève répond clairement aux attentes fixées pour lui et a besoin d'un soutien PONCTUEL de l'enseignant.

Pour les élèves des classes adaptées (GAER) qui n'ont pas de bulletin modifié, le jugement sera porté selon les attentes du PFEQ du niveau scolaire de l'élève. Il est à noter que les élèves des classes adaptées ont accès à un soutien supplémentaire et à maintes adaptations, mais pas à de la modification si cela n'est pas indiqué avec un code distinctif et un commentaire au bulletin.